

la voix des sans-papiers

bulletin du mouvement et des collectifs de lutte autonomes

NUMÉRO 16 • Mardi 12 Septembre 2017 • 50 centimes

SOMMAIRE • page 4-8, BOIS D'ÉBÈNE : • Bois d'ébène – et chair à patron – et chair qui crie ! (page 4-5)
• CISPM : Manifestons devant les ambassades du Mali partout dans le monde ! (page 6) • LA NOUVELLE
RÉVOLUTION AFRICAINE (2) : Dire non, un premier pas (page 7) • DÉVELOPPEMENT, INDÉPENDANCE : Vive la
coopérative ! (page 8)

LA TYRANNIE EN MARCHÉ

« La Tyrannie consiste au désir de domination, universel et hors de son ordre... La Tyrannie est de vouloir avoir par une voie ce qu'on ne peut avoir que par une autre. »

Pourquoi, pour entrer en matière, parmi tant de mots d'auteurs plus ou moins connus, ces mots de Pascal, intelligence révoltée par son temps et grand écrivain, certes, du « grand siècle » des lettres françaises, mais ayant vécu il y a trois siècles et demi, quand ce qu'on est convenu d'appeler « l'État moderne » venait à peine d'ouvrir grands ses yeux et de commencer à voir grand ?

Il est souvent moins malaisé de saisir la forme générique de l'être dans ses débuts embryonnaires, dans l'œuf, pour ainsi dire, que dans l'être développé et complexe, et il apparaît, dans ces mots de Pascal, la raison de l'esprit humain considérant l'objet « tyrannie de son temps » hors du temps, en quelque sorte, offrant de la tyrannie une description sous forme, pourrait-on dire, intemporelle (malgré le but extrinsèque de son auteur) : « éclat des grandeurs » « charnelles » sans nul éclat et apparence sensible d'esprit.

Universel et hors de son ordre, par une voie aberrante, « pas possible », et : désir et volonté. D'emblée, la mesure entière de l'hubris humaine est ainsi jaugée et posée : démesure de l'excès, violence de l'excès et excès de violence.

On vient de dire : humaine. Mais, s'agissant d'hubris, mot du grec ancien, et s'agissant en particulier de l'hubris du tyran, c'est inhumaine qu'il eût fallu plutôt, à proprement parler, et c'est à Aristote, grand maître à penser de l'Occident en fait de doctrine, entre autres, politique, qu'il faut avant tout s'en rapporter. La polis (la « cité », association d'hommes épanouie) est un « fait de nature » (d'espèce humaine), l'homme est, par nature, sous l'impulsion de ses besoins naturels, un être politique : homme, en tant qu'élément composant du composé polis, en tant que partie de ce tout humain ordonné et de sa politeia, « constitution » réelle : l'ensemble des nomoi (ce qui échoit en partage à chacun), droits coutumes et normes qui en assurent le métabolisme et la cohésion. Dans l'ordre de la polis (ordre de l'humain accompli), l'apolis (le « sans cité ») par nature et non par accident n'a pas de place : il est l'insociable se suffisant à lui-même, n'est pas homme, mais « brute ou dieu », « homme » bestial ou divin. Et celui qui, quand la politeia se corrompt à la suite des conflits entre riches et pauvres, quand chaque parti, poussant son hubris à l'extrême, jusqu'à vouloir l'emporter sur l'autre parti coûte que coûte, fait triompher l'injuste du juste contre la sagesse politique ; celui qui émerge alors et s'empare du pouvoir par n'importe quel moyen et parachève ainsi le bouleversement des nomoi par sa propre hubris, en mettant à leur place son vouloir, et porte le coup de grâce à l'isonomia (égalité des nomoi), la supprime, et rend esclaves les citoyens, hommes libres, celui-là est, dans l'ordre politique, la brute apolitique par excellence, le tyran : maître de « l'injustice armée » dont rien n'est « plus terrible à supporter ».

Toutefois, ce que ne peut pas la nature, le peuvent l'art ou la ruse. Plus les « constitutions » sont dénaturées et extrêmes, plus elles multiplient leurs ennemis et deviennent instables.

(suite p.2)

La tyrannie, en particulier, qui, sans être une *politeia*, en cumule et aggrave les maux publics les plus extrêmes et insupportables, est la plus fragile des formes de gouvernement. À mesure qu'elle grandit, grandissent le dégoût et la haine de tout un peuple de sujets non consentants. Pour se maintenir au pouvoir, le tyran, plus que tout autre, « doit garder assez de force sur ses sujets, qu'ils le veulent ou non » ; et, si pour durer il convient, par-delà les méthodes mêmes de répression violente et de flicage systématique propres à toute tyrannie, de se mettre à l'école de l'art de la simulation et de ses ruses, alors l'impératif devient : « apparaître », « donner à voir ». Et alors le tyran égoïste et apolitique peut et doit prendre l'aspect de son contraire, agir ou sembler agir pour le bien et l'argent publics, donner l'illusion du chef qui garantit un minimum de cohésion sociale, et, en toute chose, pour et par son *hubris* tyrannique instruite à bien tyranniser sur la durée, « adroitement » jouer les bons rois.

C'est là une leçon que mettra à profit, 18 siècles plus tard, Machiavel, l'illustre « Secrétaire florentin », l'homme politique voué à la cause de sa « république » (*res publica* à la romaine, la chose publique), à la fois réalité présente (Florence rétablie, vivante république communale) et idéal rêvé d'un État fort et grand, tout à créer (l'Italie « redimée », « libérée » de la « domination barbare », ultramontaine). Mais aussi (et pour la même force de réalité et d'idéal conjugués), l'implacable observateur de la « vertu » *amoral* de l'État, le clinicien de « la vérité factuelle de la chose » (de l'« autonomie » du fait politique), le logicien du mode de formation et de vie des États par l'efficacité pratique des procédés de pouvoir en usage : « prudence » et violence centralisées, répression intérieure (sans pitié, le cas échéant) et diplomatie de guerre extérieure, art de la ruse sociale et politique, du mensonge et du crime politiques (de ce qu'après lui sera appelé « raison d'État ») érigés en principe et en système. En un mot, l'illustre « fondateur » incontesté de la « science politique » des États modernes.

Dans l'Italie du début du XVI^e siècle – pays des *signorie* aux cours fastueuses, des « seigneurs de la guerre » humanistes et protecteurs des lettres et des arts « renaissants », pays des *condottieri* aventuriers, complotant pour s'établir seigneurs ou courtisans au lieu et place des seigneurs et courtisans en place, pays des papautés militaires et guerrières et des envahisseurs ultramontains, « gens de sac et de corde

L'esprit de ce souverain juge du monde n'est pas si indépendant qu'il ne soit sujet à être troublé par le premier tintamarre qui se fait autour de lui... Ne vous étonnez point s'il ne raisonne pas bien à présent, une mouche bourdonne à ses oreilles : c'en est assez pour le rendre incapable de bon conseil... La Tyrannie consiste au désir de domination universel et hors de son ordre... La Tyrannie est de vouloir avoir par une voie ce qu'on ne peut avoir que par une autre... Sur quoi fondera-t-il l'économie du monde qu'il veut gouverner ?... Sera-ce sur la justice ? Il l'ignore... *Ex senatusconsultis et plebiscitis crimina exercentur [c'est par décrets et par plébiscites que les crimes se pratiquent - Sénèque]... Il ne faut pas qu'il [le peuple] sente la vérité de l'usurpation, elle a été introduite autrefois sans raison, elle est devenue raisonnable. Il faut la faire regarder comme authentique, éternelle et en cacher le commencement si on ne veut qu'elle ne prenne bientôt fin... Il est nécessaire qu'il y ait de l'inégalité parmi les hommes, cela est vrai ; mais cela étant accordé, voilà la porte ouverte non seulement à la plus haute domination, mais à la plus haute tyrannie... L'unité qui ne dépend pas de la multitude est tyrannie.*

(Pascal, Pensées, avant 1662)

et sans frein, assoiffés du butin des villes merveilleuses, rêvant meurtre et pillage et nuits luxurieuses » (Leconte de Lisle) ; dans ce pays, l'*hubris* de l'homme de pouvoir mettant à la place des droits des hommes son bon vouloir, n'est pas le fait d'une poignée de grands ou mineurs tyrans (à une ou plusieurs têtes), il n'y est plus question de conseiller et d'instruire tyrans et tyranneaux à un minimum de bien public et de service public afin de parer la révolte. Partout en Europe, mais surtout en Italie, terre la plus riche et morcelée, théâtre de rivalités et guerres intestines et d'importation, la démesure du pouvoir armé surgit de toute part, vorace et impitoyable et extrême, souverainement criminelle et puissante, là où il y a pouvoir *politique*.

Humaniste lui-même et bon connaisseur d'auteurs latins, républicain patriote et utopiste formé dans l'étude de l'*Histoire romaine* de Tite-Live ; formé, surtout, dans la pratique réaliste de son office de chancelier, expert militaire et ambassadeur de la république florentine auprès des cours italiennes et européennes, au milieu d'alliances changeantes et de forces armées supérieures ; ayant entre autres sous les yeux, pendant des années, notamment le « tableau des choses de France », de sa noblesse de « gens d'armes » aux besoins et moyens réduits, « avides du bien d'autrui », de sa monarchie forte et puissante parce qu'« armée, expérimentée et unie », régnant sur des « peuples » et des « sujets » entièrement « soumis aux nobles » et « très obséquieux », « humbles et très obéissants », gagnant juste assez pour payer « à leur seigneur ses droits », et se contentant, pour le reste, d'une économie de subsistance sur une terre « grasse et opulente », où « la nourriture et les œuvres manuelles valent peu ou rien », dans un pays facile à défendre pour des raisons à la fois orographiques et d'échanges commerciaux à ses frontières ; Machiavel mûrit, peu à peu, à l'encontre de ceux qui en ont traité avant lui, la vision de « la vérité factuelle de la chose » politique, étrangère aux préceptes abstraits qu'enseignent religion et morale.

Contraint, par la fin de la république et la restauration de la *signoria* des Médicis à Florence, de s'exiler des tâches quotidiennes et pressantes de la vie politique active, il tire, dans sa retraite, les leçons de son expérience et réflexion passées, pour servir aux tâches de la lutte politique à venir, urgente et à long terme. Déjà, la monarchie française lui était apparue comme le type même de l'État moderne puissant ; et, en face de l'unité nationale de sa noblesse d'armes lige, il avait déploré l'impuissance italienne, de l'Italie incapable d'avoir un « prince apte à l'attaquer », le prince envahisseur, « parce que l'Italie n'est pas unie comme elle l'était au temps des Romains ». Maintenant, il lui apparaît que le futur appartient tout entier à cette puissance nouvelle : l'État national fort, fort de son unité supérieure. Là est le cœur de tout ce dont il s'agit désormais en politique ; et, pour maîtriser les voracités des classes nobles, voracités locales, particulières et éparses, à courte vue, pour les faire jouer dans un but unique et à son gré, il faut, comme en France, toute l'acuité d'une vue très supérieure, l'action d'une imposante et générale et omnivore (terrible surtout envers l'indiscipline des nobles et nobliaux) intelligence : la souveraine et toute-puissante voracité du Prince fondateur d'État.

Le problème de l'*hubris* grecque, de l'*hubris* apolitique dans la cité, ne se pose même pas. Ou plutôt, il se pose à l'envers. Loin d'être la ruine de la cité, la démesure est, dans le politique nouveau et novateur, son salut : elle est la « vertu » politique même, une force positive susceptible (si bien conduite) des plus hauts sommets publics. Il faut œuvrer pour la concentrer dans un seul maître. Car le politique a changé de signe, l'*apolitique* d'hier (l'excès de domination et de

pouvoir sur les hommes, le désir et puissance de volonté de tout soumettre, de tout ramener au soi unique), voilà le *politique* d'aujourd'hui. La *polis* n'est plus. Il y a l'État.

Machiavel compose superbement, ainsi, en lui donnant une âme vivante et forte, le plus superbe et terrible tableau (à fort contenu, où factuel et idéal s'exaltent l'un l'autre) de ce qu'on retrouve un peu partout, à des degrés et dans des registres très différents, dans l'Italie et l'Europe politiques de l'époque. C'est une sorte de « conscience commune » d'élite, que cette *hubris-vertu* individualiste et calculatrice (dans son seul intérêt), artificielle et profondément barbare : un art institutionnalisé de la dissimulation masquée d'urbanité raffinée, ainsi que l'illustrent et enseignent les manuels de savoir-vivre de la « société de cour » (société de pouvoir) de la Renaissance, à l'usage du *cortegiano* aussi bien que de l'homme d'État, art, de surcroît, présumé se répandre dans la société d'en bas et la civiliser. Des lecteurs n'y auront-ils pas aperçu un lien d'anticipation du « *vices privés bonheur public* » du laisser-faire économique de deux siècles plus tard ?

Mais auparavant, un siècle et demi après Machiavel, Pascal se trouve au moment culminant du processus réel de transformation politique dont Machiavel avait su, plus que tout autre, pénétrer les débuts fracassants et présenter une image idéalisée. À l'orée et à l'endroit même de l'établissement définitif de l'absolutisme d'État, accoucheur, par la révolution des droits, de la puissance de l'État et de sa loi « impersonnelle » telles que nous les connaissons aujourd'hui, la position de Pascal est des plus intenses et intéressantes : la tête au centre et les pieds à la périphérie, pour ainsi parler. Les pieds ancrés dans l'objet concret, le combat dans le catholicisme aux côtés de ses austères amis jansénistes, il s'en prend à la cour pontificale post-tridentine dégénérée « en tyrannie », à son intolérance de doctrine afin d'assurer son pouvoir au sein de l'Église, tyrannisant la pensée de tous et réduisant de force la diversité à unité, imposant à tous le silence par les moyens de la non contradiction publique, de l'organisation du faux et du mensonge, du dogme inouï de l'infailibilité du pape. Et, à partir de cette excentricité par rapport au problème politique de la tyrannie, son regard s'élève et voit plus loin et plus haut, Pascal exerce sa réflexion tout au cœur du concept abstrait le plus général.

Pour lui, la tyrannie se caractérise non tant par la violence physique contre les corps que par une autre et bien plus inquiétante, insinuante sorte de violence, la violence contre les esprits, « *maîtresse branche qui s'insinue* », qui s'exerce par le mensonge, la confusion des genres et la fausse rhétorique

En mars 2016, le rapport À guichets fermés de La Cimade dénonçait, chiffres à l'appui, la mise à distance des personnes demandant un titre de séjour par l'accroissement des démarches dématérialisées pour accéder au guichet de la préfecture... Depuis plus d'un an, notre robot a continué de sonder méthodiquement l'ensemble des services préfectoraux imposant ou proposant cette prise de rendez-vous. Aujourd'hui, à l'occasion de la remise à jour du site aguichetsfermes.lacimade.org et de la présentation des derniers chiffres pour désormais 73 départements, le bilan reste sombre... Il est le plus souvent impossible d'obtenir un rendez-vous sur Internet, sans qu'aucune voie alternative ne soit proposée. Dans près de trente préfectures et sous-préfectures, la situation s'est aggravée depuis un an... Lorsqu'un rendez-vous est obtenu, il est souvent tardif, prolongeant les situations de précarité administrative ou privant les personnes du titre qu'elles avaient obtenu précédemment sans pouvoir retirer leur récépissé de renouvellement.

(Source : lacimade.org, 3.7.2017)

(l'« *éloquence qui persuade par douceur, non par empire, en tyran non en roi* »). Et cela lui permet la généralisation qu'on vient de dire, et, parallèlement, la reprise en négatif de la *démesure*, par laquelle notre discours a commencé (et devenue chez Machiavel vertu publique), et, armé de cette généralisation et de cette reprise, de revenir au politique, l'*hubris* étant générale, partout, notamment chez les « *grandeurs d'étatblissement* », soient-elles d'État ou catholiques officielles.

Hélas ! combien la suite des choses a, depuis, montré que Pascal voyait juste ! Le lecteur qui a un tant soit peu suivi les chroniques de la campagne électorale et de l'été passé, saura bien apprécier le chemin parcouru par l'actuelle *tyrannie en marche*, sans besoin de l'ennuyer en redisant ici ses qualités connues. Une remarque ne sera cependant pas inutile à propos de l'état d'urgence, actualité des prochains jours. Rappelons ce mot d'un élu de la *république en marche*, le lendemain des élections législatives : « *l'urgence doit devenir la norme* » (*France-info*, 19.6.2017). Si un tel involontaire oxymore peut se comprendre au plus bas et abyssal degré du troupeau appelé à faire la claque parlementaire du chef, ce n'est pas compréhensible chez ce dernier, s'il n'y a pas en lui volonté de tyran. Vu son cursus, il ne peut pas ne pas en savoir par cœur les implications constitutionnelles réelles, sans quoi il aurait été un bien piètre étudiant de Sciences Po.

Pour le reste, jouer les cassandres passe pour de la folie pure auprès des fous, aussi, de même qu'on a commencé, de même on citera, pour conclure, la saine sagesse de Pascal. Continuera-t-elle donc à passer inécoutée ?

« *La puissance des rois est fondée sur la raison et sur la folie du peuple, et bien plus sur la folie. La plus grande et importante chose du monde a pour fondement la faiblesse. Et ce fondement là est admirablement sûr, car il n'y a rien de plus que cela, que le peuple sera faible. Ce qui est fondé sur la saine raison est bien mal fondé, comme l'estime de la sagesse.* »

Trop de pessimisme ? Le fait est pourtant là. Quand donc le « peuple » reviendra-t-il de sa faiblesse entretenue, raison et folie sur quoi « la plus grande puissance » demeure solidement assise ?

« Toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence... Toute personne accueillie dans une structure d'hébergement d'urgence doit pouvoir y bénéficier d'un accompagnement personnalisé et y demeurer, dès lors qu'elle le souhaite, jusqu'à ce qu'une orientation lui soit proposée. Cette orientation est effectuée vers une structure d'hébergement stable ou de soins, ou vers un logement, adaptés à sa situation. » (Code de l'action sociale et des familles, version au 1^{er} sept. 2017, art. L.345-2-2 et -2-3)

Toute personne : et pourtant un article précédent (L.345-1) stipule que seuls « *les étrangers s'étant vu reconnaître la qualité de réfugié ou accorder le bénéfice de la protection subsidiaire... peuvent être accueillis dans des centres d'hébergement et de réinsertion sociale* », et encore, uniquement dans ceux « *dénommés "centres provisoires d'hébergement"* ».

Ce qui n'est pas clair n'est pas français... Eh bien, qui nierait que cela n'ait au moins le mérite de la proverbiale *clarté française* ? Tout étranger dont la qualité de réfugié ou de bénéficiaire de protection n'a pas été officiellement reconnue, n'entre pas non plus, pour le législateur français, dans celle (encore que fort limitée) de toute personne : il est tout, à proprement parler français, sauf une personne, sur le sol français. Et il y en a encore d'assez naïfs pour s'étonner, en France, que dans des lieux tels Calais, Paris, Vintimille-frontière, on tienne policièrement les migrants pour la bête noire de la République, et les tout petits pour vermine à écraser.

BOIS D'ÉBÈNE

Dans le langage des négriers blancs de glorieuse mémoire, les « bois d'ébène » étaient les esclaves noirs de la traite transatlantique, « or noir » de l'époque, valeur marchande absolue, sans égale. Pour ceux de nos jours, passeurs « arabes » et marchands d'hommes et trafiquants de même acabit (respectables hommes d'État et de société civile eurafricains), le « bois d'ébène » est le « migrant subsaharien », migrant absolu, nègre marron malgré lui. C'est que l'esclave marron d'antan, pourchassé et mis à mort pour l'exemple, lui tend sa main noueuse de frère paysan à travers les âges, c'est que le migrant aussi est fait de ce bois aussi dur et noir que le bois fourni par le cœur précieux de l'ébénier d'Afrique.

Bois d'ébène, et...

Fabien (*militant subsaharien des droits humains*). Bois d'ébène?... Combien faut-il de temps pour le dire, deux secondes?... Mais ça m'a tourné le sang, et mon cœur se fait gros... Mais pas assez pour le contenir du regard ce front d'enfants en marche à perte de vue, enfants d'esclaves, enfants esclaves que l'Afrique dissipe par millions. Nos vies sociales et particulières sont contenues, comprimées dans ces deux mots, aujourd'hui nous sommes le grand Nègre d'ébène en fuite, et je me débats toujours comme l'esclave marron dans ses chaînes. Je suis, comme l'enfant noir qui secoue le carcan à son cou, ce bois dur au cœur du grand ébénier d'Afrique.

La pire humiliation de ma vie je l'ai subie en Algérie. J'étais aux portes du Maroc, au bout de ma traversée du désert, j'ai été arrêté par la police algérienne. On nous a ramenés à Tamanrasset et au-delà vers le Mali. En plein désert, les policiers ont arrêté leurs camions, nous ont fait descendre. Les filles d'un côté, les gars de l'autre. En plein désert, pas de voies de fuite. Ils ont intimé à tout le monde : faites vos besoins. Là devant eux, et les filles devant les hommes. J'ai compris dans un éclair qu'on n'était plus des bêtes, un troupeau d'animaux sans intimité, sans dignité et pudeur humaine.

Au Maroc, j'y suis resté huit ans. Tout Noir est un « azi », un esclave, un captif. C'est sa valeur d'échange. Chaque migrant subsaharien vaut plus que son travail d'esclave, il vaut son pesant d'or. Au petit jour, on le voit faire le pied de grue « place du Tchad » (ainsi on appelle les lieux où chaque jour, dans chaque ville, se tient le marché des bras au noir, à Rabat le quartier Takadoum entre autres), il attend quelqu'un qui vienne l'engager à la journée. C'est souvent le seul moyen de mettre quelque chose sous la dent. Puis le soir son travail sera-t-il payé ? peut-être, peut-être pas. Mais il aura au moins avalé quelque nourriture non puisée aux poubelles.

Et partout les rafles. Sauvages. Les Européens, vous n'avez pas idée d'une rafle de police marocaine. J'ai été arrêté, j'ai perdu le compte combien de fois. Ma valeur d'azi (de celui qu'on ne peut même pas soupçonner qu'il refuse d'obéir aux ordres, tant il est réduit sans volonté à

l'égal d'une chose), la valeur de ma vie tenait alors au nombre de signatures que je pouvais mettre au bas des pages qu'on me glissait sous les yeux. Je signais : Coulibaly, Mamadou, Binaté... j'étais seul, mais je valais 30, 50 azis arrêtés et empaquetés. Rien qu'à moi je faisais un gros paquet de répression exécutée et contresignée que le Maroc pouvait exhiber à ses mandants européens.

Et les femmes ? demandes-tu... Au Maroc, c'est bien connu, la femme migrante, surtout sénégalaise, est très convoitée. On ne s'en sert pas que pour les travaux ménagers les plus lourds. Après sa journée de travail, le patron le soir couche avec, ou l'amène au bordel.

Carolle. En France aussi l'esclavage a ses degrés. Ses degrés et son fond. Les sans-papiers sont les esclaves modernes et les femmes sans papiers sont plus esclaves que les hommes. C'est qu'elles sont plus isolées. On travaille dans l'aide à la personne, la garde d'enfant ; dans les familles on nous « loge », c'est-à-dire qu'on est en service 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, dans un isolement total. Des bonnes à tout faire, ayant charge d'enfants et de gens âgés ou malades, puis du ménage, de la cuisine. J'ai gardé ainsi une personne âgée, handicapée hémiparétique, pendant trois ans, c'était très dur. Sans contrat, malgré toute mon insistance. Un jour j'ai eu les vertiges, j'ai demandé une permission pour consulter à l'hôpital. Quelques jours plus tard je me suis retrouvée à la rue, sans une explication.

Depuis, je galère encore davantage de petit boulot en petit boulot, dans le nettoyage, jobs sous-payés, jamais déclarés, remplacements dans les entreprises ou les crèches. Mes amies africaines, toutes pareil comme moi. Le fond le plus bas de l'esclavage.

Et je fais aussi du bénévolat chez les *Petits frères des pauvres*, c'est la planche où je m'accroche. Personne ne sais que je suis sans papiers. Je n'ai pas ce stigmate. Je m'y sens une personne normale parmi d'autres personnes normales, qui m'apprécient. Sans a priori défavorable du fait de ma situation de sans-papiers.

Je suis en France depuis dix ans, j'ai, dans mon dossier, toutes mes attestations annuelles de séjour, année après

année, mais je ne suis toujours pas régularisée, je ne sais pas pourquoi. J'espère sortir un jour de mon coma, vivre libre. Cela veut dire, trouver un travail où je puisse donner mon potentiel, et puis reprendre mes études de psychologie (j'ai mon bac), et me sentir revivre, un être humain.

... et chair à patron, et...

Les Baras. Dans son numéro 12 (12 nov. 2014, p. 11-12), *la Voix des sans-papiers* donnait la parole à ce collectif de travailleurs noirs en errance depuis bien des années dans la proche banlieue de l'Est parisien, en détresse depuis que la guerre de la France contre la Libye a eu, pour conséquence générale, l'enfer permanent dans ce pays, et particulière, mais non moins durable pour des milliers d'honnêtes et pacifiques travailleurs subsahariens, maliens la plupart, l'émigration subie (sous contrainte armée libyenne) vers le pays agresseur. Qu'en est-il, trois ans après, des « Baras » et de leur calvaire est-parisien ? Écoutons-les :

« Nous vivions en Libye... Aujourd'hui, nous sommes en France pour travailler. La France est responsable de notre condition de sans-papiers aussi bien que de la guerre de 2011 qui nous a forcés à partir... Nous demandons sans cesse au préfet de nous régulariser... Nettoyage, bâtiment, gardiennage, restauration, tous ces secteurs nous exploitent car nous n'avons actuellement pas de statut... Toutes nos démarches et demandes d'hébergement auprès des pouvoirs publics (ministères, préfectures, et les 9 maires d'Est-Ensemble) ont

Les Blancs... se sont rués à la possession du monde, à partir du XVII^e siècle, et ont réussi à se partager le Nouveau Monde... y faisant souche après avoir massacré les races Peaux-Rouges... bouleversé l'économie séculaire du pays en y introduisant les Noirs comme bêtes de somme, trafic des bois d'ébène qui plus que le trésor des Incas et le produit des mines d'or et de diamants est à l'origine des immenses sommes d'argent, finances publiques et fortunes particulières que les nations européennes ont investies, dès le début du XIX^e siècle, dans le machinisme et l'industrie lourde qui bouleversent le monde d'aujourd'hui.

(Blaise Cendrars, 1948)

toujours fait l'objet de refus... Nous avons occupé des bâtiments vides à Montreuil, à Bagnolet et aux Lilas. À chaque fois, nous en avons été expulsés... Une audience a eu lieu pour demander des délais supplémentaires afin qu'on puisse continuer à habiter dans notre maison... Nous sommes pour l'instant expulsables... Nous avons été expulsés par ordre de la préfecture le 29 juin 2017, au petit matin... Nous dormons sous le pont de l'échangeur de Bagnolet. La police nous empêche même de monter des tentes alors qu'il pleut et il fait froid... Est-ce que nous sommes des êtres humains?... Nous n'avons pas de choix : la lutte continue... Nous vous invitons à participer à la soirée de soutien, ce soir samedi 1^{er} juillet, à partir de 19h, place de la Fraternité (métro Robespierre). » (collage de tracts : 4-2 et 17-9-2016, 1-7 et 5-7-2017)

Place de la Fraternité : à Montreuil, l'une des 9 communes dont les maires ont refusé tout hébergement aux Baras. On croirait rêver ! Et pourtant la mairie de Montreuil n'est pas seule à avoir assez d'estomac pour faire montre de sa vaine parole publique et en pratiquer l'opposé dans les faits. Elle marche en très bonne compagnie : « Liberté, égalité, fraternité », devise officielle de la République française, gravée partout dans le marbre, depuis un siècle et demi, au fronton de ses édifices publics. « Héritage du siècle des Lumières... invoquée pour la première fois lors de la Révolution française... inscrite dans la constitution de 1958 et... aujourd'hui partie de notre patrimoine national », peut-on lire sur le site de l'Élysée.

Prenons la présidence de la République au mot, plaçons-nous sur le même terrain : constitution en vigueur. Le triple « idéal commun » y est inscrit dès le préambule à la suite de la « solennelle » proclamation d'« attachement aux Droits de l'homme... tels qu'ils ont été définis par la Déclaration de 1789 » : droits qui, du coup, se trouvent établis en « principes » fondateurs et supérieurs de la constitution. La déclaration de '89 (donc avec elle la constitution actuelle) énonce dans son préambule :

« L'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements » ; c'est pourquoi « les représentants du peuple français... ont résolu d'exposer, dans une déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme, afin que cette déclaration, constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs ».

On n'oubliera pas non plus ceci : que la France fut parmi les premiers États rédacteurs de la Déclaration universelle des droits de l'homme, où d'emblée est invoquée cette « plus haute aspiration de l'homme » : « l'avènement d'un monde où les êtres humains seront... libérés de la terreur et de la misère ». D'où cet autre beau mot que « les êtres humains... doivent agir les uns

envers les autres dans un esprit de fraternité » (article premier).

Donc, esprit et devoir de fraternité en vertu des droits de l'homme inaliénables, contre leur oubli ou mépris par les gouvernements. Mais voilà les Baras de nouveau à la rue ; de nouveau expulsés au mépris des droits de l'homme déclarés et constitutionnels ; de nouveau harcelés par la police républicaine qui ira de nouveau, pendant un mois et demi, jusqu'à les empêcher de monter des tentes-abris contre la pluie ; les voilà subissant de nouveau les conditions dégradantes qu'ils n'ont eu de cesse, ô excellentissimes seigneurs de la république !, de vous prier qu'on leur épargne. Pendant un mois et demi, car les Baras ont aujourd'hui à nouveau un toit. Depuis le 13 août ils occupent, « illégalement » à nouveau et jusqu'à nouvelle expulsion, un lieu vide, rue des Bruyères aux Lilas.

Et le jeu du chat et du rat continue : l'un armé de la trique d'État, l'autre les mains nues et les yeux bandés. L'attentat aux droits humains et à la vie du faible par le fort, lâche à l'égard du puissant et puissant et terrible pour le faible, continue... et cette somme de misère d'État au quotidien, au nom de la République et de sa noble et pimpante devise : liberté, égalité, fraternité, continue.

Jurisprudence, législation et bandes armées d'État coalisées ont tant et si bien œuvré, banni les droits humains, qu'il n'en reste, non inscrite au fronton de la République, que la suprême vertu théologique républicaine : la propriété. Mépris des droits de l'homme, malheurs publics, corruption des gouvernements : abrégé encore enfant, en '89, timide amorce qui portait en elle le corps social à venir comme la graine porte et nourrit l'arbre adulte. De te fabula narratur : c'est de toi que parle la fable républicaine !

Pénibilité au travail. La guerre aux pauvres ne continue pas seulement dans les rues et lieux d'abri de fortune, mais aussi sur les lieux de travail où elle s'aggrave avec le parti contre-réformiste (« transformiste ») au pouvoir et sa « loi travail », loi scélérate. Considérons le seul volet pénibilité, qui touche le plus directement les immigrés. Soient-ils sans ou avec papiers, sans ou avec contrat, ceux-ci, comme les Baras, comme tant d'autres précaires sans études, sont hommes de peine dans le bâtiment, nettoyage, sécurité, etc. : secteurs où la pénibilité est reine. Le « compte pénibilité » (rebaptisé présentement « compte prévention ») protégeait tant bien que mal (par ex., en avançant de deux ans l'âge de retraite) les travailleurs remplissant dix types de tâches pénibles. Quatre en sont maintenant rayés : manutention de charges lourdes, postures pénibles, vibrations mécaniques, risques chimiques. Ainsi,

non tant la prévention que l'existence même de la pénibilité du travail manuel le plus dur, moins qualifié, est niée. Pour ce gouvernement aux ordres du MEDEF, on n'est plus des hommes et des femmes, mais simple chair à patron, « matériel humain ». Il y a, dans cette domination de classe sans mesure, davantage qu'un racisme primaire, de couleur de peau, il y a l'abîme de racisme social des faiseurs de loques humaines. Pour défendre leurs droits et leurs intérêts, leurs vies tout simplement, les migrants et sans-papiers sont partie prenante du front social qui se dessine avec un élan de luttes nouvelles, en ce mois de septembre.

... et chair qui crie !

« À chaque fois que je téléphonais à ma famille, ils me brûlaient avec une barre de fer rouge pour que je crie », témoigne un jeune homme de 23 ans kidnappé près du camp de Shagarab (Soudan). « Ma famille a envoyé l'argent ; mais ils ne m'ont pas relâché, ils m'ont vendu à d'autres trafiquants. »

Un tel témoignage est loin d'être un cas isolé. Même si le trafic pour rançonement n'est pas mentionné dans les Protocoles ONU sur la traite des personnes et le trafic illicite de migrants, c'est là la terrible réalité que ces derniers subissent par centaines dans le Nord-Est de l'Afrique : un nouveau type de criminalité organisée transnationale et de violation des droits de l'homme. Les Érythréens en sont les premières victimes. Fuyant l'armée et la prison, la persécution gratuite et la pauvreté, ils traversent en nombre la frontière et rejoignent les camps de Kassala et de Kartoum au Nord du Soudan. Viennent ensuite les Éthiopiens. Qu'ils soient demandeurs d'asile ou réfugiés économiques, ils sont victimes des mêmes atteintes à leur intégrité physique et morale. Leur chair crie et leur âme est en sang.

Selon le HCR (ONU), des nomades Rashaïda sont les principaux acteurs de ce trafic. Ils rachètent les migrants aux passeurs ou les kidnappent près des camps, puis les emmènent dans le désert du Sinaï où ils les séquestrent dans des conditions insalubres et les torturent sans répit. Ils les forcent alors à contacter des proches vivant à l'étranger pour qu'ils payent la rançon de leurs vies. Le portable collé à l'oreille, ils leur font subir tourments et supplices pour qu'ils crient et qu'ils conjurent, tant que l'argent arrive.

Ces hommes et ces femmes resteront ainsi dans leurs cabanons pendant des mois. Il leur suffira de montrer leurs corps meurtris et déformés pour prouver l'inimaginable. Ce trafic de rançonement n'a-t-il pas déjà, là-bas comme ailleurs, pris la taille d'un très rentable marché de l'inhumain ?

MANIFESTONS DEVANT LES AMBASSADES DU MALI PARTOUT DANS LE MONDE !

(De même que les esclaves marrons d'antan résistaient et affirmaient leur droit de vivre en hommes libres par la fuite, de même les migrants d'aujourd'hui par l'émigration dite « clandestine ». Le tract qui suit a été diffusé fin 2016-début 2017 à des manifestations parisiennes. Mais il n'a pu l'être à Bamako pendant le sommet Françafrique du 13 et 14 janvier 2017, pour les raisons exposées dans le nota bene en fin de tract, tout comme n'ont pu s'y tenir les manifestations alors annoncées de la CISPM (seuls les ateliers ont pu se tenir, en lieu fermé). C'est pourquoi nous le reproduisons ici. Il garde son actualité non seulement au Mali, mais aussi pour d'autres pays d'Afrique subsaharienne. Le sommet Europe-Afrique d'Abidjan prévu pour fin novembre approche. Parmi ses thèmes, l'émigration subsaharienne, dont les autres thèmes (développement économique et politique, formation et emploi des jeunes) masquent mal le contenu réel : extension et aggravation des accords entre Europe et États subsahariens pour empêcher la libre émigration des jeunes africaines. Une troisième raison, c'est qu'il tient lieu d'introduction à l'article page suivante, récit de ce que peuvent, par leur action commune et autonome, des jeunes africains déterminés sur les rapports de domination existants. Ajoutons une note de couleur, genre « affaires africaines ». Le camarade malien mentionné dans le nota bene nous a fait savoir qu'ayant été auditionné par un haut fonctionnaire du gouvernement de Bamako au cours de sa garde à vue, ce monsieur lui a appris qu'effectivement l'ordre d'arrestation émanait directement de Paris.)

L'Europe et le Mali viennent de signer un accord pour l'identification, l'arrestation et l'expulsion des migrants maliens sans papiers d'Europe. Pour moins de 150 millions d'euros d'« aides », l'État et le gouvernement maliens ont vendu les droits vitaux du peuple malien au profit des intérêts des États européens.

Rappelons que les fonds envoyés chaque année au Mali par les migrants (un quart de sa population) sont trois fois plus importants que les « aides internationales » au développement ; rappelons qu'ils vont directement à la partie la plus pauvre de la population malienne, pauvre parmi les pauvres du monde ; alors que les « aides » sont, le plus souvent, d'où qu'elles viennent, détournées au profit des mafias d'État en place.

Sans l'argent des jeunes qui s'expatrient, c'est la survie pure et simple de beaucoup de familles, de beaucoup de villages au pays, qui est en jeu.

Cet accord s'inscrit dans la continuité du sommet eurafricain de Malte, 11-12 novembre 2015. Voici ce qu'en écrivait *la Voix des sans-papiers* (n° 14, 21-1-2016) : « Le but spécifique du sommet a été la mise en place de dispositifs policiers et militaires interétatiques d'attaque aux libertés de millions d'Africains. Le plan d'action commun adopté vise à empêcher de force les prolétaires africains d'émigrer. Maniant les gros sous (3,6 milliards d'euros promis), l'Union européenne a acheté les régimes africains corrompus et avides, qui ont convenu de perpétrer, contre la Déclaration universelle des droits de l'homme qui dit que "toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien", le crime de dénier à leurs peuples la liberté humaine fondamentale d'émigration. »

L'accord signé par l'État malien n'est qu'un premier pas sur la voie de l'application du plan adopté il y a un an. D'autres

États africains doivent suivre, notamment l'Éthiopie, le Nigeria, le Sénégal et surtout le Niger, plaque tournante de l'émigration subsaharienne vers l'Europe. Parmi les objectifs : « améliorer le contrôle des frontières » entre États voisins et lointains. Les guerres multiples qu'on s'appête à livrer aux migrants sur le sol même d'Afrique, ce sont là des crimes majeurs : empêcher tout Malien, tout Africain pauvre de quitter son pays, son continent, cela revient, de la part des États signataires, à un crime contre la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Les Nations unies doivent en prendre acte et prononcer à l'encontre de ces États la plus ferme condamnation, qui seule s'impose.

La France est la destination des Maliens qui viennent en Europe. Derrière cet accord, c'est d'abord l'emprise mortelle de l'ancienne puissance coloniale qui réapparaît et qui se renouvelle. Quelle famille malienne de Paris, de la banlieue parisienne et d'ailleurs, n'en sera pas atteinte au vif ? Nous appelons tous les Maliens, toutes les associations de Maliens et d'Africains de France, tous les citoyens, à manifester leur indignation devant l'ambassade du Mali à Paris. Nous appelons tous les Maliens et tous les Africains à manifester leur indignation devant les ambassades du Mali partout dans le monde.

Nous appelons tous les députés d'opposition, tous les avocats maliens et africains, à soulever auprès de l'ONU la question de cet accord et de semblables accords à venir entre l'Europe et des États africains, à en demander la condamnation la plus solennelle. Tout accord international pour empêcher qui que ce soit de sortir de son pays, pour l'obliger à y rentrer après en être sorti, est une atteinte, la plus grave de la part d'un État, à l'une des libertés fondamentales de la Convention universelle des droits de l'homme.

Nota bene. Ce tract était prêt quand de Bamako nous est arrivé la nouvelle que notre représentant sur place a été arrêté, puis relâché après six heures de garde à vue, et assigné à résidence jusqu'à la fin du sommet de la Françafrique du 13 et 14 janvier. Son délit ? Le dépôt de la déclaration de manifestations au nom de la CISPM. Il nous a fait savoir qu'il sera arrêté à nouveau et qu'il encourt de graves poursuites si nous ne renonçons pas à toutes nos activités annoncées, y compris nos ateliers au cours du contre-sommet de la « société civile ». Nous renonçons donc à nos activités à Bamako pour assurer la liberté de notre camarade, mais appelons en même temps à manifester contre ce lâche chantage qui nous est fait par l'État malien aux ordres de Paris.

CISPM, Paris, 23-12-2016

<p>DANS LE PROCHAIN NUMÉRO :</p> <p>Non-expulsion n'est pas français Expulsions à tour de bras ! Organisons-nous, manifestons, agissons contre l'État de choses en marche !</p> <p>Mayotte, la mer de la mort Un laboratoire pour la métropole (... Comme si ces sept morts ne comptaient</p>	<p>pas, pas plus que tous ceux qui les ont précédés sous les eaux, et qui se comptent par milliers... cette île est le laboratoire de la postcolonialité républicaine. - Dénètem Touam Bona, juin 2017)</p> <p>La pieuvre et le crabe Sur l'État (Le crabe se nourrit de charogne, la pieuvre se nourrit de crabes. La pieuvre arrête au passage un animal nageant, une loutre, un chien, un</p>	<p>homme si elle peut, boit le sang, et laisse au fond de l'eau le corps mort. Les crabes... la chair pourrissante les attire ; ils viennent ; ils mangent le cadavre, la pieuvre les mange. Les choses mortes disparaissent dans le crabe, le crabe disparaît dans la pieuvre. - Victor Hugo, 1866)</p> <p>Téléchargez, imprimez, diffusez la Voix des sans-papiers</p>
---	---	---

Dire non, un premier pas

Anzoumane Sissoko. En débarquant de l'avion Paris-Bamako pour participer à notre contre-sommet de la FrancAfrique, en janvier dernier, une mauvaise surprise m'attendait, vite compensée, heureusement, par une bonne nouvelle.

La surprise, c'est qu'ayant longuement parlé au téléphone, avant mon départ, avec des responsables de deux importants syndicats maliens, celui des cheminots (SYTRAIL) et l'Union nationale des travailleurs du Mali (UNTM), j'avais eu l'assurance de leur appui et participation à nos activités et manifestations de contestation du sommet, notamment à nos ateliers et débats publics, non seulement sur les accords franc-africains et eurafricains contre le droit d'émigrer, mais aussi sur l'accaparement des terres, les enjeux du changement climatique, l'extension des luttes syndicales, les droits des femmes... De plus je comptais sur ces syndicats pour m'introduire auprès de députés et d'avocats afin de soulever à l'ONU la question des accords sur les migrants voulus par l'Europe. Ces accords, déjà signés ou encore à signer à la suite du sommet de Malte de novembre 2015, vont faire l'objet de nouveaux marchandages au prochain sommet d'Abidjan en novembre (on y sera aussi, avec un nouveau contre-sommet) : leur but est d'organiser, par la force et la violence des États, le déni d'émigration, l'usurpation pure et simple de la liberté de millions de ressortissants africains, droit fondamental de la personne garanti par la Déclaration universelle des droits de l'homme,

dont ces États sont signataires [voir le tract reproduit p.6]. Maintenant, alors que j'étais arrivé et que l'on m'attendait, m'avait-on dit, j'appelais, mais personne au bout du fil des téléphones auparavant loquaces. Je ne savais que penser. Mais mon hésitation fut de courte durée, l'on me fit savoir de rayer de nos textes et discours les noms des deux syndicats. C'était pour moi le signe ou de la peur ou de la trahison corruptrice, ou des deux à la fois.

La bonne nouvelle ce fut quand, peu après, je rencontrai les 64 jeunes qui avaient parcouru en caravane 800 km de brousse entre les communes de Sadiola, Dialafara, Sitakily et la capitale, et qui étaient impatients de participer à notre forum avec vingt autres camarades qui se trouvaient déjà à Bamako pour des raisons d'études ou de travail.

Grâce à leur présence aussi, malgré les tentatives du gouvernement malien et de l'occupant français pour nous priver de toute visibilité, notre contre-sommet a eu un large écho dans les médias et sur le net, à preuve l'émission-débat de 36 minutes sur Africable, chaîne télé qui diffuse dans les 15 pays de l'Afrique de l'Ouest. Un tiers de l'émission fut consacré à la caravane « La route de l'or » (logo des t-shirts de nos jeunes), un bon succès pour leur première sortie publique. Et, comme par hasard, deux semaines plus tard la question de la « route de l'or » a été débattue en conseil des ministres pour la première fois depuis 40 ans qu'on en demandait en vain la mise à l'ordre du jour. [Voir en encadré un extrait de leur tract.]

Je rappellerai, pour ma part, ce que j'ai dit de ma jeunesse dans le numéro précédent : sous la république du Mali indépendant, il y avait, alors, le sous-préfet et ses gendarmes pour nous obliger, nous les jeunes, au travail forcé des esclaves. Aujourd'hui, sur « la route de l'or », les bandits entrent dans nos cases armés à la main, ils vont jusqu'à tuer des gens pour un gramme d'or d'orpailleur. Où sont passés, aujourd'hui, dans la république du Mali, gendarmes et sous-préfet, quand il s'agit de protéger les villageois contre des criminels assassins ?

J'ai raconté, dans le même numéro, comment nous avons monté dans notre commune, où la population est dispersée sur un vaste territoire, un tournoi de foot inter-villages pour permettre aux jeunes de se rencontrer, le but étant de leur faire lier des rapports de collaboration, d'émulation et d'amitié. L'initiative a été payante.

J'ai été frappé par leur maturité. Nous avons, nous de l'ACD (Association de la commune de Dialafara, basée à Paris), chargé notre section au pays d'organiser le tournoi et d'en établir les règles. Mais les sages (personnes âgées), rien que des hésitations, et des attermolements. Alors

les jeunes ont, en toute autonomie, pris la relève et contourné tout obstacle.

Ils se sont réunis et ont décidé du projet et du règlement, ils ont élu des représentants pour faire le tour des 36 villages de notre commune et informer, munis d'instructions précises, tout le monde, femmes, vieux, sages, religieux et... le maire et le sous-préfet. Ceux-ci, hommes de pouvoir, ont fait grise mine de ne pas avoir été invités à s'en occuper, et ont proposé de se charger de l'affaire. Et les jeunes, gentiment : non, monsieur le maire, non monsieur le sous-préfet, c'est à nous et non à vous que les parisiens ont confié la réalisation du projet. (Plus exactement, des projets ; car en plus du tournoi de foot, il y avait en jeu la caravane, et ce n'est pas sorcier de deviner la fin de tout cela, une fois entre les mains des autorités.)

Ainsi, droit devant soi, disant non à tous ceux qui manigançaient en coulisse ou faisaient du tapage autour pour que le tournoi échoue, celui-ci s'est bien tenu et a eu un vif succès : au moins mille spectateurs à chaque match et deux mille à la finale, venus même des communes voisines et de Paris.

La finale a même été suivie sur WhatsApp par les jeunes de la diaspora dialafaraise (par exemple ceux de Paris), plus de 300 personnes m'a-t-on dit. Et cela aussi a permis d'établir des liens nouveaux et imprévus. Moi je suis admiratif devant ces jeunes indépendants et pleins d'initiative. Maintenant ils se connaissent par expérience, ils savent qui est qui et de quoi il est effectivement capable, ils sont prêts pour d'autres initiatives communes. Il faudra veiller à faire naître les occasions.

Notre population, faute de routes carrossables, est isolée, délaissée par l'État... La découverte de filons d'or dans nos trois communes a provoqué l'arrivage massif d'orpailleurs traditionnels mais également de malfaiteurs. La population est devenue la proie du banditisme... les attaques de brigands se multiplient... déjà six personnes de tuées en 2014-2015 et de nombreux blessés, parfois très graves, sans qu'aucune autorité n'intervienne... sans compter qu'il n'existe aucun hôpital digne de ce nom... [et] que la flore, la faune et l'éco-système sont détruits par l'exploitation minière, que l'eau se raréfie et les nappes phréatiques sont polluées, que le commerce et l'artisanat tendent à disparaître, que l'agriculture est abandonnée... Depuis des années, nous adressons en vain lettres et pétitions au Gouvernement, mais cet or qui enrichit le pays ne nous apporte que maladies, décès et agressions ! (Tiré de « La route de l'or », tract des trois communes diffusé à Bamako pendant le sommet)

Pour commencer à en finir avec cet ancien et nouveau monde de maîtres, gens en place à qui tout est permis parce qu'ils sont en mesure de s'octroyer eux-mêmes, sans contrôle, des droits à nous supérieurs, supérieurs au droit à la vie du commun des hommes, il faut commencer par bien se mettre en tête ceci. L'État n'est, avant tout, qu'une fiction. Sa force est une fiction. Du moins chez nous. C'est une force quand elle peut se concentrer et frapper ici, puis là, contre des gens dispersés. Mais si c'est elle qui est dispersée et désunie, alors c'est une faiblesse et une infériorité face aux gens unis. Dire non, et mettre en liaison, coordonner tous les non, voilà qui fait prendre conscience de leur force aux uns, qui se croyaient faibles et inférieurs, et peur aux autres, qui se faisaient forts de la division des faibles. (Anzoumane Sissoko, VSP n°15, article « Il y a révolution et révolution »)

DÉVELOPPEMENT, INDÉPENDANCE **Vive la coopérative!**

Interview de Bouba Touré, l'un des fondateurs de la coopérative de Somankidi (Mali).

Je suis arrivé en France le samedi 13 septembre 1965, au foyer à Saint-Denis. Le dimanche, tous les copains débarquent avec cadeaux : pantalons, chaussures, adaptés au climat. Et le lundi me voilà à l'usine Chausson de Gennevilliers, sous-traitant dans la filière automobile. La France avait besoin de main d'œuvre à l'époque : pas de problèmes de papiers, j'ai montré le billet de bateau à mon nom et j'ai été embauché. Mon boulot, ne sachant lire ni écrire, a été, de '65 à '70, de décharger des camions les pièces à monter sur une chaîne de plusieurs milliers d'ouvriers. Pour aller du foyer à l'usine, dans le bus, ça discutait et rigolait, pas comme maintenant où personne ne parle à personne, plongé dans son portable. Au bout de 15 jours, ça me gênait de ne rien comprendre. Un jeune Français embauché comme manutentionnaire avec moi et devenu « blouse blanche » au bout de trois semaines, m'a expliqué que jamais je ne ferais autre chose, tant que je ne saurais lire et écrire. Le Secours catholique donnait des cours du soir, et, aussi sec, je me suis inscrit. Jamais allé à l'école ; c'est là, après le travail, que j'ai appris le français.

En '71, lors d'une réunion, on sent tous le besoin de créer une association pour unir nos forces, mais surtout, au départ, pour soutenir les combattants dans les colonies portugaises : l'Association culturelle des travailleurs africains en France (ACTAF). C'est avec le soutien du bloc soviétique que les colonies africaines ont pu se libérer. L'aide soviétique passait par l'Algérie indépendante, on recevait films et documents, on a pris conscience que l'émigration n'apportait rien à l'Afrique. On est là, on travaille et on envoie l'argent, et après ? que fait-on pour développer nos villages ? Le 25 avril '74, la révolution portugaise fut le délice. On s'est dit notre avenir n'est pas de passer notre vie dans les foyers en France. On a eu l'idée de la coopérative. Quand on l'a appris aux familles, aux amis, personne n'a compris. On était en France, on avait du boulot, on envoyait des mandats, et on voulait revenir au pays faire de l'agriculture ! on était des fous !

Difficile à faire passer, qu'à part nos dures conditions de vie en France, les mandats ne servent qu'à bouffer et survivre, que ça rend tout le monde dépendant et ça perpétue l'ordre colonial, que notre région est complètement foutue par les mandats des émigrés. Maliens, Sénégalais, Guinéens et Burkinabés : tous des résidents du foyer, les

fondateurs de la coopérative – une coopé africaine internationaliste. A bas les frontières coloniales ! Rien de solide ne se fera jamais en Afrique sans leur abolition, c'est ma conviction profonde. Qui veut venir travailler avec nous, qu'il vienne ! l'appel est toujours valable. Au départ on était 14, aujourd'hui 300.

Pour l'endroit, le choix était entre le Mali, le Sénégal, la Mauritanie, les trois pays d'émigration touchés par le fleuve Sénégal : ses rives, il nous les fallait pour l'eau. On a écrit aux trois gouvernements, et le Mali a répondu très vite en nous garantissant la terre qui n'appartient à personne, dont on avait droit d'usage mais pas de propriété, et où, si elle n'était pas cultivée, si l'ayant droit ancestral ne s'y opposait pas, l'État avait le dernier mot. Un lieu nous fut donc attribué à Somankidi, au bord du fleuve, à 15 kms à l'ouest de Kayes, région d'émigration massive, où ne restaient plus que les femmes, les enfants et les vieux et dont le gouverneur Amara Danfakha a vivement soutenu notre projet. C'était en '75, sous Mousa Traoré venu au pouvoir par un coup d'État militaire en 1968.

Avant de partir, on a tous laissé notre travail et on a fait, par le biais d'une association champenoise, six mois de stage payé en formation continue, nous formant aux principaux métiers de l'agriculture. On mettait de côté 500 francs par mois : 6 mois par 14, ça faisait une coquette somme. On était déterminés. On voulait montrer que dans cette région du fleuve on peut vivre du maraîchage même quand il ne pleut pas comme à la sécheresse mortelle de '73. Cela est d'autant plus nécessaire aujourd'hui que, côté mauritanien, de grosses entreprises à capitaux arabes s'accaparent les terres riveraines avec l'aide de l'État, terres qui vont devenir de l'or au nez et à la barbe des paysans contraints d'émigrer ou de devenir ouvriers agricoles surexploités.

On a quitté la France en décembre '76, et le 16 janvier '77 on s'est retrouvés à Somankidi, que nous avons rebaptisé Somankidi Coura, Somankidi Nouveau. Heureusement, du côté de l'administration malienne, soutien total : c'était l'héritage de Modibo Keita qui était contre l'émigration et pour l'agriculture, et qui paya de sa vie sa volonté de décolonisation, emprisonné puis assassiné par les militaires à la solde de la France.

Nous avons débroussaillé 60 hectares à la main, sauf les baobabs arrachés au bulldozer. Nous voulions une terre jamais exploitée, qui nous fut donnée par la famille Diabira. Le nouveau gouverneur Arwalo Maiga a coupé le pre-

mier arbre. Les villageois nous aidaient parfois, mais ils étaient sceptiques. Ce qui les dépassait c'était qu'on laisse la France pour venir remuer la terre, c'était très louche !... Toutefois, nous installons notre coopérative et avec le temps devenons la CAMS (Coopérative agricole multifonctionnelle de Somankidi). Au début, on gagnait tous pareil. Puis certains se sont mariés, ont eu des enfants, et alors on a décidé que chacun pouvait aussi faire quelque chose d'individuel sur les parcelles. Sont restés collectifs la pompe et les gros travaux comme le canal d'irrigation. J'aurais aimé qu'on reste plus collectifs, mais la réalité c'est qu'il y en a qui bossent et qui moins, qui ont 2 ou 3 femmes, etc... Mais si le village coopératif tient depuis 40 ans, c'est grâce au modèle collectif. Notre production : vivrière pour notre alimentation, et maraîchage et élevage pour la vente. Et pas d'engrais : que de l'humus, tout est bio chez nous. Ce qui nous rapporte c'est la banane. Des agronomes français nous avaient dit : c'est impossible, il fait trop chaud. Mais ça marche, et très bien. Ne me parlez plus de l'aide au développement ! Avec quels résultats ? des projets qui bouffent les subventions, de l'assistanat à tous les étages, et des ONG qui nous foutent dans la merde et maintiennent l'émigration.

En '81-'82, on a créé l'URCAK, Union régionale des coopératives agricoles de Kayes, qui regroupe celles des trois côtés, Mali, Mauritanie et Sénégal. Les nouveaux coopérateurs adhèrent à l'Union, et les États donnent un financement pour leur installation. Mais il y en a qui se cassent la figure. Deux antidotes à cela : un terrain loin du village natal, pour ne pas être bouffés par les familles, et pas de subventions extérieures, autonomie et autogestion au maximum. Et si des femmes s'en occupent, c'est un gage de réussite. Le mouvement coopératif est une clé pour l'avenir de nos pays. L'émigration de père en fils, combien peut-elle encore durer ?

Mon père était un homme libre, mais dans ses actes il était un esclave. Quoi qu'il fit, il n'envisageait pas d'en tirer profit pour l'avenir... L'esclavage a appris aux gens de couleur à vivre au jour le jour. Et les gens de couleur ont tenu leurs enfants, ainsi qu'eux-mêmes, dans un état d'arriération.

(All God's dangers. The life of Nate Shaw, 1974. Descendant d'esclaves afro-américains, illettré, mais fin maître dans l'art africain de l'oral, paysan métayer en Alabama dans le Sud profond des États-Unis, père de dix enfants, Nate Shaw (Ned Cobb de son vrai nom, 1885-1973) fut puni de 13 ans de prison ferme pour ses « crimes » : syndicalisme paysan, militantisme communiste pour les droits des Noirs, refus, une fois en prison, de donner les noms de ses camarades.)